



191555 - Il va travailler abord d'un bateau et veut savoir comment prier quand on est en voyage permanent

question

Je vais travailler comme marin abord d'un bateau et je voudrais savoir comment prier car je serai en voyage permanent. M'est-il permis de raccourcir les prières? Comment déterminer la direction de la qibla quand on sait que le navire change de cap de temps à autre? J'espère recevoir un éclaircissement de votre part. Merci.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La Sunna enseigne que celui qui voyage en mer ou sur terre raccourcisse les prières comptant quatre rak'aa. Elle enseigne encore qu'un tel voyageur rassemble les prières au besoin. Pour en savoir davantage se référer à la réponse donnée à la question n° 98574 et à la réponse donnée à la question n° 111916.

S'agissant de la détermination de la qibla, elle n'est plus difficile en ces temps-ci étant donné l'abondance des instruments modernes qui permettent de déterminer les positions comme la boussole et d'autres. Le voyageur doit s'orienter vers la qibla quand il accomplit une prière obligatoire tout en s'adaptant au mouvement du navire dans la mesure du possible. C'est le cas de la prière obligatoire.

Quant à la prière surérogatoire, on s'y oriente vers la qibla à l'ouverture de la prière. Ensuite, il n'y a pas de mal si le navire s'écartait de la direction de la qibla au cours du déroulement de la prière. On lit dans une fatwa de la Commission Permanente (8/121):

Question: si le voyageur se trouvant abord d'un avion ou un navire veut prier sans disposer de l'eau à l'entrée du temps de la prière et sans connaître la direction de la qibla, lui est-il permis de



prier? Comment le faire? Où doit-il s'orienter?

«Réponse: quand l'heure de la prière arrive alors qu'on est abord d'un avion ou d'un bateau, les passagers musulmans doivent accomplir la prière actuelle selon leurs possibilités; s'ils trouvent de l'eau, qu'ils se purifient. s'ils ne la trouvent pas ou en disposent mais ne peuvent pas l'utiliser, qu'ils pratiquent la purification à l'aide du sable s'ils le trouvent ou en trouvent un substitut. S'ils ne trouvent ni sable ni une matière pouvant lui être substitué, ils en sont dispensé et ils peuvent prier comme ils sont, comte tenu de la parole du Très-haut: **Craignez Allah tant que faire se peut.** on doit s'orienter vers la qibla tout en s'adaptant au mouvement de l'avion dans la mesure du possible, s'on accomplit une prière obligatoire. Si on accomplit une prière surérogatoire , on suit la direction de l'avion. En effet, quand le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) accomplissait une telle prière au cours d'un voyage et sur une monture, il s'orientait spontanément. Un hadith sûr rapporté par Anas indique qu'il est institué de s'orienter vers la qibla au moment de commencer une prière surérogatoire fait au cours d'un voyage...

Quant on se trouve dans l'incapacité de connaitre la direction de la qibla et craint l'écoulement du temps de prière, on s'efforce dans la mesure du possible de fixer la direction de la qibla puis on prie en se fondant sur le résultat de cet effort et on ne serait pas tenu de reprendre la prière, s'il s'avérait plus tard quand on avait raté la direction de la qibla.